

www.ladepeche.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Matinée de mécénat au pied du château



À l'heure de la signature de l'accord tripartite. / photo DDM. LB.

Mercredi a eu lieu d'un commun accord la signature d'une convention tripartite entre la fondation du patrimoine représentée par M.Cassagnier, la municipalité représentée par le maire François Arderiu et l'entreprise Terreal représentée par Emilie Benjamin ; tous solidaires autour de la sauvegarde du château historique de La Salvetat. Ici, le représentant de la fondation du patrimoine confirmait et soulignait l'importance de pouvoir contribuer à la protection et à la sauvegarde du patrimoine historique régional, la société Terréal participait aussi publiquement en s'engageant devant la fourniture gracieuse de plusieurs milliers de tuiles de qualité recouvrant un cachet historique conforme à l'original tandis que le maire, après avoir retracé devant l'assemblée un bref historique du château et de son acquisition devant la famille De Laburthe pour l'euro symbolique, concluait en remerciant les partenaires institutionnels, les donateurs, la fondation du patrimoine, les mécènes, le loto du patrimoine lancé par Stéphane Bern, sans omettre de souligner la qualité des travaux en cours effectués par les ouvriers du chantier entre maçons, charpentiers et couvreurs...

1,3 million d'euros

Emmenés par Jean-Louis Rebiere ; architecte en chef des monuments historiques déplacé ici ; les intéressés(e) s ont ensuite pu suivre une promenade historique instructive autour de l'édifice en travaux dans un périmètre sécurisé. Précisions : Le coût actuel des travaux pour la sauvegarde du château conçu au XIe siècle sous l'égide de Raymond IV a été estimé à 1 300 000 € (charpentes, toitures, planchers, fissures...).



L'État avec le DRAC participe à hauteur de 40 % du coût des travaux, la région Occitanie et le département pour 20 % chacune, les 20 % restant à la charge de la commune pour un montant de 258 000 € HT sur trois ans soit, environ 86 000 € HT/an qui ne devraient pas impacter la fiscalité locale malgré ceux qui en douteraient encore.

Un chef-d'œuvre historique local bien engagé pour être préservé sur du long terme étape par étape.